

## Diathèses et voix en français.

Claude Muller, Bordeaux.

Référence bibliographique: "Diathèses et voix en français" dans: *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire* (Constanța 2004, Université Ovidius, Association des Chercheurs en Linguistique Française), Editura ASE, Bucuresti, 2005, 73-95.

### 1. Voix et diathèses dans la terminologie grammaticale.

La première question que l'on peut se poser en étudiant ce genre de question est une question de terminologie. Le français utilise couramment deux termes, celui de "voix" (du latin *vox*), plus précisément lorsqu'il est question du passif, et celui de "diathèse" (du grec), soit comme un synonyme de voix, soit comme un terme à orientation plus sémantique que syntaxique. Les deux termes sont relativement récents dans la tradition grammaticale (alors que la distinction entre verbes "actifs" et verbes "passifs" remonte aux origines de la grammaire décrite, déjà dans Palsgrave 1530, Meigret 1550). Les termes courants dans les grammaires anciennes sont "signification" ou "genre" du verbe pour désigner l'opposition entre "action" et "passion". La "voix passive" est une dénomination qui apparaît au 18<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>; quant à la "diathèse" ('disposition' en grec), c'est à l'origine un terme du vocabulaire médical, utilisé seulement au début du 20<sup>e</sup> siècle comme un synonyme savant de "voix". Les termes "actif" et "passif" font référence à la sémantique en distinguant dans le système des actants du verbe celui qui est mis en valeur: celui qui "fait" l'action, celui qui "subit" l'action. Le terme de "diathèse" désigne aussi l'orientation du verbe vers un actant particulier, alors que la notion de "voix" des grammairiens de l'époque classique désigne plutôt une forme de conjugaison du verbe.

La tradition grammaticale établie par la suite a longtemps distingué les voix *actives, passives, pronominales*. Aujourd'hui, le terme de "voix" semble se restreindre à l'opposition actif/passif. La dénomination "voix pronominale" a été fortement contestée (voir Melis 1990) et parfois remplacée par "voie" (Melis, Wilmet 2000). Dans des études récentes sur le passif, Gaatone (1998, 2000) évite le terme de "voix" et ne définit pas le passif par la conjugaison du verbe avec l'auxiliaire *être* ou par l'utilisation du patient comme sujet, mais par l'emploi d'un participe passé passif. Pour lui, le terme pertinent est celui de "diathèse" (Gaatone, 2000: 21) qui reflète une relation sémantique particulière entre le participe passé et son support, en faisant l'économie d'une discussion sur la forme du verbe.

Pour Wilmet (2000) les deux termes sont à utiliser avec la différence suivante: les "voix" (qu'il caractérise comme *active, passive, et moyenne*) associées aux "constructions" *impersonnelle* et *factitive* forment cinq *voies*, à distinguer de la *diathèse* qui est concernée exclusivement par l'*arrangement* du sujet<sup>2</sup> (donc comme chez Gaatone).

### 2. La hiérarchie fonctionnelle au regard de la répartition des rôles actantiels.

Dans Muller (2000), j'ai suggéré de regarder non seulement la relation du sujet au verbe avec son corrélat en termes de rôle actantiel, mais aussi les autres relations de base entre actants et verbes (essentiellement celle de l'objet au verbe, celle de l'objet indirect au verbe (le datif), et celle du ou des circonstanciels, qui est sur un autre plan. On peut admettre qu'il existe en

<sup>1</sup> En 1753, dans l'article "conjugaison" de l'Encyclopédie (par Dumarsais).

<sup>2</sup> Dans sa Grammaire (Wilmet 2003), il en parle comme d'un équivalent de *topicalisation* pour les "anglophobes hellénophiles".

français une hiérarchie des fonctions, qui tend à construire l'actant unique comme le sujet, le second actant comme un objet direct, le troisième actant comme un datif<sup>3</sup>, sinon un objet prépositionnel, et si nécessaire un actant supplémentaire comme un circonstanciel. Cette hiérarchie est visible dans les diverses réalisations fonctionnelles du premier actant du verbe lexical dans la construction causative avec auxiliaire *faire*, qui est d'un type fusionnel -une seule fonction en principe par les deux verbes. Cet actant doit adopter une fonction disponible lorsque les fonctions du groupe *faire*+infinitif ont été distribuées, avec l'attribution de la fonction de sujet à l'agent causatif (le sujet de *faire*) et celle des autres fonctions aux éventuels compléments de l'infinitif. On a tous les cas de figure précédemment énumérés (sauf le sujet), selon cette hiérarchie:

Paul **la** fait travailler (objet direct)

Paul **lui** fait travailler ses maths (datif)

Paul fait donner un livre à Marie **par Luc** (circonstanciel: pas de pronom conjoint)

Cette organisation suggère que les fonctions sont attribuées aux actants dotés d'un rôle sémantique en suivant un certain ordre. Ici, le rôle sémantique est constant, et l'ordre varie parce que la fonction dépend de la configuration dans laquelle s'insère le premier actant de l'infinitif. On constate que la fonction "complément d'agent" est vraiment la dernière. Cela suggère que dans la construction passive, et sans variation possible, l'agent est vraiment le dernier terme en termes de hiérarchie communicative:

Un livre a été donné à Luc  
est différent de:

Paul a fait donner un livre à Luc

construction ambiguë puisque "à Luc" peut dans la causative renvoyer aussi bien à l'agent qu'au bénéficiaire.

On peut compléter cette hiérarchie des fonctions en prenant en considération des verbes sans actant spécifié pour la fonction de sujet: c'est le cas des auxiliaires aspectuels, *commencer*, *continuer*, *finir*, ou encore des verbes dit "à montée" comme *sembler*. Tous ces verbes prennent comme sujet lexical le premier actant de l'infinitif, ce terme ne recevant pas de fonction du fait de l'absence de sujet avec un infinitif. On aura donc:

Il commence à pleuvoir

Pierre commence à travailler

ou encore:

Il semble pleuvoir

Pierre semble avoir terminé son travail

Lorsque l'infinitif n'est pas impersonnel, le sujet du verbe conjugué est en réalité le premier actant de l'infinitif, qui reçoit alors la fonction de sujet de l'auxiliaire. Au total donc, l'accessibilité aux fonctions se fait dans l'ordre suivant:

sujet > objet direct > objet indirect > circonstanciel

et l'appariement entre rôle et fonction se fait normalement de la façon suivante, dans les constructions prototypiques des verbes dénotant une action:

agent / sujet ; patient / objet; bénéficiaire / objet indirect; autres / circonstanciel

On peut supposer que ces relations se sont grammaticalisées en fonction d'une hiérarchie communicative tenant par exemple à la topicalisation préférentielle du sujet. Dans cette perspective, les voix sont des constructions du verbe qui soit s'en tiennent à la hiérarchie fonctionnelle basique, grammaticalisée, soit modifient l'orientation de la construction verbale en l'orientant vers un autre actant. De même, les diathèses sont liées à des choix communicatifs visant à la mise en valeur d'un actant particulier, ou d'un aspect particulier de

<sup>3</sup> Le datif en français est l'objet indirect suivant à mais aussi pronominalisable en *lui*, *leur*.

la construction, l'absence de choix correspondant au degré zéro de diathèse, la construction grammaticale basique du verbe avec ses actants.

### 3. Distinguer diathèses et voix.

Les faits de diathèse peuvent-ils se limiter à la relation topicalisée (celle du sujet au verbe)? On ne peut plus décrire, si on procède ainsi, des différences essentielles comme celles qui distinguent les divers usages de l'impersonnel. Il y a avec cette "construction" une "topicalisation" -selon Wilmet- uniforme par *il* qui traduit effectivement une caractéristique importante des phrases impersonnelles: l'absence de topicalisation d'un terme lexical, celui-ci étant mis au second plan, en position d'objet direct en principe non pronominalisable par les pronoms accusatifs (disons: un objet direct non accusatif)<sup>4</sup>. C'est donc l'action verbale qui est mise au premier plan, mais il est essentiel de distinguer la relation qui vient ensuite (celle matérialisée par le complément direct non accusatif): cela peut être le premier actant de la construction verbale, mais aussi le second actant dans les constructions transitives à passif impersonnel:

Il mange chaque jour une dizaine de personnes dans ce restaurant  
(N. Rivière, 1995: 110)

Il est mangé chaque jour une dizaine de kilos de steaks dans ce restaurant

La diathèse n'est évidemment pas la même. Or les éléments formels de la construction sont une combinaison, dans les deux cas, d'une construction verbale particulière avec l'impersonnel: respectivement, une construction active impersonnelle et une construction passive impersonnelle.

Cela m'a conduit à proposer de distinguer de façon claire diathèse et voix de la façon suivante:

-La *voix* ou *construction* désignera les facteurs syntaxiques de construction du verbe qui ordonnent les unes par rapport aux autres les relations d'un actant au verbe selon une hiérarchie de type communicatif (il s'agit donc de la place et de la fonction des actants essentiels, de la forme du verbe avec ou sans auxiliaire, de la "promotion" ou non d'un sujet lexical). En ce sens, les "voix" ou si on préfère un terme plus modeste, les "constructions" sont des éléments constitutifs de la diathèse, mais elles n'interviennent que partiellement dans leur constitution. Elles peuvent se combiner pour former des diathèses particulières, tel le passif impersonnel. Elles peuvent aussi, à l'inverse, être utilisées sans choix ni intention, par exemple pour les constructions toujours impersonnelles, soit parce que la fonction de sujet ne peut être attribuée à un terme lexical (type: *il faut...*), soit parce que la valence du verbe est de zéro (verbes atmosphériques). Les "voix" sont dans ce sens des outils grammaticaux polyvalents. Cela s'applique à toutes les constructions, y compris le passif. Certains énoncés sont obligatoirement au passif:

Nul n'est censé ignorer la loi / A l'impossible nul n'est tenu  
(Wilmet 2003: §581)

---

<sup>4</sup> Il y a très marginalement des accusatifs dans les constructions impersonnelles. Il s'agit alors de constructions dont le *il* est plutôt un actant vide qu'une marque de conjugaison (c'est la différence qu'on peut faire entre *ça* et *il*) par exemple dans:

Il l'amusait de nous exciter contre l'Académie Goncourt (Grevisse, §1406)  
C'est un archaïsme. Un autre emploi accusatif est possible, au passif impersonnel, de façon marginale (il s'agit alors d'un objet accusatif basique, resté analysé tel quel):

?Il l'a été décidé, que tu partirais

Plus couramment, il existe des classes de passifs qui ne correspondent pas aux exemples usuels de cette construction, et qui sont très utilisés, par exemple ceux des verbes de sentiments comme dans:

Luc est passionné par le cinéma

Cl. Blanche-Benveniste (2000) montre qu'ils présentent des traits inhabituels: le "patient" est humain, et relativement impliqué dans l'action (c'est plus un "expérienceur"<sup>5</sup> qu'un patient), par contre l'agent (qu'elle nomme agent-instigateur (op.cit.: 311)) est généralement non humain et doit en principe être réalisé, alors que le complément d'agent du passif prototypique est facultatif. Le passif est donc aussi une classe hétérogène du point de vue de la sémantique des rôles actanciels, et caractérisé par une forme verbale particulière.

-On définira par *diathèse* la hiérarchie effective des rôles actantiels associés aux fonctions grammaticales dans un énoncé en prenant pour forme de base la construction usuelle du verbe. Il s'agit principalement, mais pas uniquement, du choix de ce qui est sujet syntaxique: la diathèse doit aussi prendre en compte les actants de second rang<sup>6</sup>, par exemple pour distinguer entre les impersonnels actif et passif, ou encore comme on le verra les constructions supprimant la transitivité. Une diathèse peut mettre en oeuvre plusieurs voix combinées (passif impersonnel). Enfin, la diathèse relève plus que la voix des choix communicatifs: la mise en premier plan d'un actant normalement marginal, comme un circonstanciel, conduit à l'utilisation de formes verbales peu grammaticalisées, ou de variantes non canoniques des voix.

Il faut décrire les diathèses à partir des verbes lexicaux et de leur construction basique, et non directement à partir des rôles actantiels, pour éviter d'interpréter comme des faits de diathèse marquée les particularités propres à certains verbes dans la répartition des fonctions aux rôles sémantiques.

La notion peut en effet prendre des sens très différents: ce peut être une caractérisation basée sur une évaluation "absolue" des rôles sémantiques, s'opposant à une évaluation paradigmatique. Dans le premier cas, on dira par exemple qu'une construction dont le sujet est un patient, un objet, peut-être le siège d'un processus, relève d'une diathèse passive ou moyenne, selon que le sujet participe ou non à l'action. Dans le second cas, on évaluera la construction par rapport à l'utilisation canonique du verbe. Si on considère l'exemple suivant:

Cet arbre supporte mal les pesticides

on dira peut-être qu'en termes de rôles sémantiques, "cet arbre" est patient plutôt qu'agent, et que "les pesticides" est agent. L'interprétation est à peu près la même que dans:

Cet arbre est abîmé par les pesticides

qui est une construction passive classique. Une perspective purement sémantique les confondra. On peut préférer le second point de vue, qui tient compte de la diathèse non marquée, celle qui correspond à l'utilisation la plus neutre du verbe en relation avec un sujet lexical. Dans ce cas, la diathèse active de *supporte mal* équivaut sémantiquement à la diathèse passive de *abîme*. De même, *recevoir* est un converse de *donner* et réalise en ce sens une forme de "passif" lexical du bénéficiaire (cf. G. Gross, 1989); on choisira pourtant de parler de *recevoir* sans auxiliaire comme une réalisation de la diathèse active-personnelle.

<sup>5</sup> Le rôle, parfois désigné par le terme plus français d' *expérient*, désigne un participant par la perception ou les sentiments, plutôt qu'un agent prototypique.

<sup>6</sup> Il faudrait inclure dans un chapitre complet sur les diathèses des variations entre actants telles que celles décrites dans Boons, Guillet, Leclère:

On charge des oranges dans le camion / On charge le camion d'oranges

Des abeilles bourdonnent dans le jardin / Le jardin bourdonne d'abeilles

Dans le premier cas, la variation se fait entre 2ème et 3ème actants.

Je propose par conséquent de définir les diathèses à partir de la notion de hiérarchie actantielle et de ses variations obtenues par les combinaisons des diverses constructions ou voix possibles. La diathèse active-personnelle sera la diathèse basique mise en place par la proposition à sujet lexical lorsque le verbe ne comporte aucune marque de voix ni aucune construction particulière. On n'adoptera pas, par conséquent, une définition strictement sémantique de la diathèse (pour cette dernière position, cf. Arce-Arenales, Axelrod & Fox, 1994), on lui préférera une définition différentielle.

Par contre, lorsque le verbe offre plusieurs constructions dont l'une est manifestement un cas marqué par rapport à l'autre (par exemple si la valence est réduite), on peut adopter une description en termes de diathèses différentes, même si la "construction" ou voix est identique. C'est le cas dans:

Jean /la pierre a cassé la vitre

et

La vitre a cassé

On dira que la première phrase, à agent ou "acteur", est de diathèse et de voix active, alors que la seconde manifeste une diathèse moyenne ou passive avec une voix active. La distinction est facilitée par le fait que la seconde construction a un nombre réduit d'actants obligatoires (ici un seul, au lieu de deux).

Il existe des cas plus complexes, comme celui signalé parmi d'autres par M. Gross (2000: 31):

On compte Léa parmi les lecteurs de ce livre

Ce livre compte Léa parmi ses lecteurs

Le complément de nom de la première phrase est le sujet dans la deuxième. Pour M. Gross, c'est une "extension" du passif, qui se manifeste dans la seconde phrase par un "objet" en position de sujet et la réduction actantielle (le *on* a disparu de la seconde phrase). Je dirais ici aussi qu'on a affaire à une diathèse non active (mais laquelle? peut-être moyenne?) parce que le schéma actantiel semble plus restreint (le *on* disparaît de la construction). La construction verbale est cependant active dans les deux cas.

L'intérêt de la notion de diathèse est de permettre la prise en compte des diathèses non canoniques. Une diathèse n'est individualisable que parce qu'elle entre dans un paradigme de diathèses distinctes, dans lesquelles le sujet, et pas seulement le sujet, varie avec des effets sémantiques induits plus ou moins nets. Cette notion redonne une justification aux études très discréditées en ce moment du passif en termes de 'transformation': on peut sans doute laisser de côté l'appareil descriptif transformationnel, mais on ne peut pas oublier que le passif n'est identifié comme tel que parce qu'il s'oppose massivement à l'actif.

Certains types de diathèses, moins grammaticalisées, laissent voir à quel point les besoins communicatifs du locuteur façonnent les possibilités de construction de la phrase. On connaît bien maintenant les diathèses du bénéficiaire /détrimentaire, comme:

Je me suis vu refuser l'entrée

Il s'est fait renverser en traversant la rue

Ces "constructions" montrent le rôle complémentaire des diathèses et des voix: les diathèses sont orientées par la hiérarchie communicative, ce module de la grammaire qui distingue ce qui est topique et ce qui est focus, ce qui est important et ce qui est secondaire, ce qui est présenté comme nouveau et ce qui est présenté comme connu. Les constructions (ici, des verbes devenant peu à peu auxiliaires de passifs non canoniques) sont des moyens au service de la diathèse. Dans d'autres cas, les diathèses devenant pleinement grammaticalisées se confondent avec les moyens mis en oeuvre pour les exprimer, ce qui explique sans doute l'identification usuelle entre la construction ou voix passive et l'interprétation passive. Il existe pourtant des faits de diathèse passive sans mise en oeuvre d'une "voix" passive (cf. plus loin).

On a vu que la diathèse est souvent limitée à la description de la relation actantielle la plus saillante, celle qui construit le sujet du verbe et qui correspond en termes communicatifs à la topicalisation. Comme je l'ai proposé ci-dessus, la prise en compte des autres relations actantielles peut s'avérer nécessaire, la hiérarchie des relations actants/verbe formant un tout. Ainsi, la suppression de l'objet direct, ou sa modification en objet indirect, renforce d'une certaine façon la topicalisation du sujet; on obtient des formes que L. Melis nomme déaccusatives, M. Herslund antipassives, sans modification de la voix verbale, mais avec un changement de diathèse:

Luc boit du vin / Luc boit (=il est alcoolique)

Elle a goûté les fraises / elle a goûté aux fraises (Herslund 1997: 79)

Elle a goûté (= elle a pris un goûter)

#### 4. Les différentes voix ou constructions.

En appliquant les distinctions établies ci-dessus, on peut maintenant examiner les différents moyens grammaticaux utilisés en français pour constituer des diathèses marquées, sachant que ce qu'on appellera voix ci-dessous se limite à l'organisation grammaticale orientant le verbe vers un certain schéma d'organisation actancielle, le degré zéro de la voix étant la construction habituelle du verbe.

La construction habituelle du verbe (voix active) présente une hiérarchie des actants qui correspond de façon prototypique à la mise en premier plan de la relation agent-verbe (1er actant) puis de la relation patient-verbe (2ème actant), conduisant aux fonctions respectives de sujet et d'objet direct. Le passif en tant que voix oriente le verbe vers la relation du 2ème actant au verbe, ce qu'on peut décrire comme un "déclassement" de la relation du 1er actant au verbe<sup>7</sup>, devenant réalisable au dernier niveau de la hiérarchie fonctionnelle, comme circonstanciel (ce circonstanciel matérialise la fonction agentive par une préposition, *par* ou *de*). Alors que l'actif met en scène la source ou l'agent, le passif réalise en fait une relation toujours présente mais masquée par l'actif, celle qui décrit la "modification" subie par le patient lors de l'action. Pour une phrase active comme:

Pierre mange le gâteau

il y a en quelque sorte deux propositions enchâssées l'une dans l'autre:

Pierre fait en sorte que le gâteau devient mangé

et si on veut être complet, on doit y ajouter encore la simple relation de l'action en cours: *il y a action de manger*. Soit trois prédications:

a) Il y a action de manger

b) Le gâteau est (=devient) mangé

c) Pierre fait qu'il y a action de manger

Les relations prototypiques sont dans un certain ordre<sup>8</sup>:

(Agent/action ( Patient/action ( Existence de l'action)))

et les relations hiérarchiques des rôles actancielles sont donc:

(1er actant - verbe ( 2ème actant - verbe ( action verbale)))

Le passif verbal correspond à un changement dans cette hiérarchie, réalisant le schéma suivant:

(2ème actant - verbe ( action verbale (... ( 1er actant - verbe)))

<sup>7</sup> L'expression de Shibatani (1985), qui fait référence sur la passif, est "defocussing the agent".

<sup>8</sup> L'impersonnel est placé en dernière position parce que seuls les verbes sans actant (comme *pleuvoir*) sont régulièrement construits ainsi. Les verbes à un seul actant ont pour la plupart un sujet lexical.

Les pointillés signalent la possibilité d'autres relations d'actant à verbe - par exemple celle du bénéficiaire- relations qui sont hiérarchiquement plus hautes que la construction circonstancielle de l'agent.

La construction passive du verbe n'est qu'un outil permettant de construire une diathèse: en effet, une autre construction peut se combiner avec le passif comme avec l'actif, la construction impersonnelle.

A partir des mêmes relations prototypiques, l'impersonnel met au premier plan l'action verbale sans autre modification, évitant ainsi la topicalisation d'un sujet; les relations ci-dessus deviennent alors:

Impersonnel actif:

(action verbale ( 1er actant - verbe ( 2ème actant - verbe)))

Impersonnel passif:

(action verbale ( 2ème actant - verbe (...(1er actant - verbe)))

Par exemple, pour l'impersonnel actif:

Il mange chaque jour une dizaine de personnes dans ce restaurant (N. Rivière, 1995:10)

La construction du 2ème actant est marginale: elle est exclue si celui-ci est un groupe nominal:

\*Il mange chaque jour des steaks une dizaine de personnes dans ce restaurant (idem) mais possible avec un pronom (quoique rare):

Il l'amusait de nous exciter contre l'Académie Goncourt (Grevisse, §1406)

L'impersonnel passif correspond à:

Hier soir, il a été décidé des choses très importantes par le Conseil d'Université (N. Rivière, p.219)

Pratiquement, c'est l'agent cette fois qui est rarement construit; l'objet reste à sa place:

Il a été décidé que nous ferions ceci...;

Si le verbe a un seul actant, la construction se réduit strictement à l'expression de l'action verbale, bien qu'un objet indirect ou un circonstanciel soit nécessaire (peut-être pour des raisons pragmatiques de localisation de l'action verbale); l'agent est sémantiquement nécessaire (pour l'interprétation), mais reste en principe non réalisé:

Il a déjà été dormi dans ce lit

Il a été beaucoup fumé dans cette salle

Il a été procédé à un interrogatoire en règle

La construction peut même être étendue marginalement<sup>9</sup> à des intransitifs à auxiliaire *être*:

Jamais encore il n'avait été descendu aussi bas (L. Tasmowski, 1990)

On a donc, à partir des voix active et passive, et d'un choix supplémentaire entre les constructions ou voix personnelle et impersonnelle, quatre diathèses complexes: la diathèse active /personnelle (construction non marquée sauf cas des impersonnels sans actant); la diathèse active / impersonnelle (la mise en avant de l'action verbale s'accompagne de contraintes sur le verbe, sur la présence ou non d'un complément, sur la forme du déterminant du 1er actant); la diathèse passive / personnelle (le passif prototypique); la diathèse passive / impersonnelle.

Cela implique, si on veut être cohérent, de reconsidérer ce qui est dit habituellement de l'impersonnel: cette construction exclut par définition la construction au premier plan de la relation du premier actant au verbe; elle modifie aussi les fonctions: le complément direct de

<sup>9</sup> L'exemple relate une plongée dans une fosse océanique. Il me semble tout à fait acceptable. La forme active correspondante serait:

Jamais encore on n'était descendu aussi bas.

l'impersonnel n'a pas toutes les propriétés d'un objet. Il constitue une sorte de complément particulier, non accusatif de façon évidente dans les constructions actives:

Il m'est arrivé la chose suivante / \*il me l'est arrivée

bien que la fonction accusative puisse peut-être rester telle quelle dans les constructions passives impersonnelles:

Il a été décidé qu'on partirait / ?il l'a été décidé

Enfin, l'impersonnel est également une modification du verbe par rapport à la conjugaison de base: l'absence d'accord avec le premier actant et la présence du paradigme *il* sans valeur pronominale constituent une forme de conjugaison, si on admet que le mot verbal inclut la série des clitiques attachés au verbe.

On rangera par conséquent l'impersonnel au chapitre des "voix" ou plus simplement des "constructions" verbales entrant dans l'expression des diathèses.

Dans la même catégorie des voix ou constructions modifiant la diathèse, il faut ranger la construction réfléchie (la "voix réflexive" de Damourette et Pichon, §1988). Elle ne peut être définie par ses interprétations sémantiques, qui sont nombreuses et forment un continuum: interprétation réfléchie, réciproque, moyenne ou médio-passive, passive. Les exemples suivants illustrent ces distinctions usuelles:

Les enfants se lavent (réfléchi)

Pierre et Marie se chatouillent (réciproque)

La peinture s'est ternie (moyen)

Les livres se sont vendus comme des petits pains (passif)

A ces interprétations, il faut ajouter les verbes pronominaux de nature, dans lesquels il est illusoire de chercher un sens à l'emploi du réfléchi:

Marie s'est évanouie (actif)

et l'interprétation qualifiée par Herslund d'antipassive, dans des exemples comme:

Pierre se saisit du bâton / Pierre saisit le bâton

La définition de l'antipassif est à chercher dans les langues ergatives, qui confondent sujet intransitif et complément d'objet transitif dans une même fonction (l'absolutif). De même que le passif a pour effet de renvoyer au dernier rang fonctionnel le premier actant, l'antipassif "dévalue" le second actant en faisant perdre à celui-ci sa fonction. Même si la dénomination d'antipassif n'est pleinement adaptée qu'aux langues ergatives, on peut comprendre le terme utilisé: le réfléchi conduit essentiellement ici à supprimer la transitivité directe du verbe<sup>10</sup>.

Toutes ces interprétations suggèrent une analyse des réfléchis en termes de "construction" ou "voix" agissant de diverses façons sur les diathèses, en suivant la tradition ou Damourette et Pichon. Il semble d'ailleurs plus approprié de définir *se* comme un "opérateur" lié au verbe plutôt que comme un pronom (L.Mélis, à paraître). Et il est plus facile de décrire les sens réfléchis/réciproques<sup>11</sup> à partir des autres (Creissels, à paraître).

<sup>10</sup> Dans Herslund 1997, après des exemples non réfléchis de construction antipassive, l'auteur propose deux types sémantiques distincts d'antipassifs réfléchis, ayant en commun une forme de détransitivation de l'objet, mais à orientation différente. Dans un cas, la construction réfléchie est analogue à la construction active simple, le sujet étant renforcé par "se" (c'est le cas ci-dessus); dans l'autre cas, la construction réfléchie est centrée sur le second actant du verbe actif non réfléchi:

Pierre se dégoûte du tabac / Le tabac dégoûte Pierre

Dans les deux cas, le sujet de la construction réfléchie est partie prenante de l'action, en quoi ces constructions sont bien à distinguer de la construction réfléchie à interprétation passive, dont l'agent est extérieur au sujet (construction dite quelquefois "à agent fantôme", Boons, Guillet & Leclère).

<sup>11</sup> Même dans les interprétations réfléchies, dans lesquelles *se* prend la place d'un actant, la variation de sens avec les constructions non réfléchies est significative: *Paul se lave* n'a pas du tout le même sens que *Paul lave sa voiture* (le sens est plutôt: *Paul fait sa toilette*)

Au total, on a donc les "voix" ou "constructions": active, passive, impersonnelle, réflexive<sup>12</sup>. Chacune joue un rôle sur la diathèse, rôle non exclusif: l'actif simple (non combiné à autre chose) permet les constructions lexicalisées avec un appariement basique des actants aux fonctions grammaticales. Le passif (avec *être*) exclut la paire premier actant/sujet pour en faire un circonstanciel. L'impersonnel met au second plan (complément direct sans attribution d'une fonction accusative) la relation actant / sujet de premier rang (quel que soit l'actant). Le réfléchi redouble par un indice dans le verbe la référence au sujet, quel qu'il soit. Comme on le voit, ces "constructions" donnent une indication partielle de ce que peut être la diathèse, et surtout elles sont ouvertes à plusieurs interprétations. Un exemple: l'impersonnel ne mettra au second plan une relation appariant un actant à la fonction de sujet que si cette relation est disponible, ce qui n'est pas le cas dans deux situations: celle où la valence verbale est de zéro actant (verbes atmosphériques), et celle où l'impersonnel est la construction basique (le premier actant du verbe est apparié à la fonction objet direct, cas de *il faut*). Dans ces constructions, l'impersonnel n'est pas un outil de construction d'une diathèse correspondant à un choix du locuteur.

##### 5. Les diathèses: l'exemple du passif adjectival.

Cette fois, on peut partir non de la construction du verbe, mais du choix fait par le locuteur d'un certain ordre dans les relations d'actant à action. Si on se limite à la mise au premier plan d'une relation actancielle non canonique, on voit bien en quoi la diathèse, essentiellement un choix communicatif, se distingue de la voix, moyen grammatical entrant dans la construction des diathèses. Ainsi, le passif en tant que diathèse peut se passer d'un auxiliaire, dans des constructions comme:

Une fois le travail terminé, nous sommes partis

C'est ce type de constructions qui a conduit Gaatone (2000) à définir le passif comme un emploi du participe passé passif, indépendamment de l'auxiliaire: ce qui compte alors, c'est son orientation vers un support particulier. Il existe aussi un passif à auxiliaire distinct de l'auxiliaire habituel du passif, celui qu'on nomme parfois le passif d'état (Schmitt Jensen) ou passif adjectival (Helland 2002). Le passif est bien une diathèse, mais pas une voix, en ce sens que le support du participe passé de sens passif est la copule *être*, qui n'a pas la valeur aspectuelle de l'auxiliaire du passif:

La ville est entourée de murailles

décrit ainsi une situation stable, non un présent actif, celui qu'on trouverait dans:

La ville est (en ce moment) bouleversée par les travaux du métro

ou plus exactement, notre phrase décrit l'accompli d'une situation telle que:

Les Romains ont entouré la ville de murailles

Le passif adjectival forme une diathèse originale, le résultatif d'une action antérieure plutôt qu'un présent, et qui se confond éventuellement avec un présent statique dans la mesure où le participe passé a un sens adjectival. Il n'y a diathèse passive que si l'agent reste dans l'interprétation. C'est en cela que la diathèse reste bien du domaine des choix communicatifs du locuteur. Si on compare:

La mer est salée

La soupe est trop salée

on peut décrire la première phrase comme une construction attributive au présent, avec une valeur adjectivale; la seconde en revanche peut avoir en plus une interprétation résultative, proche de celle de:

On a trop salé la soupe

<sup>12</sup> Wilmet (2000: 268) les nomme *voies* et ajoute le factitif aux quatre citées. Je laisse celui-ci de côté (il s'agit des constructions en *faire* avec infinitif).

mais il n'y a pas vraiment de voix passive: le verbe *est salé* ne décrit pas une action en cours, mais le résultat actuel d'une action antérieure.

On trouve parfois un agent exprimé; cet agent peut être l'ancien instrumental de la construction active, comme *murailles* dans l'exemple ci-dessus, mais c'est parfois aussi le véritable agent:

Ces lettres sont écrites par des mains différentes  
Le sens y est bien résultatif: ...*ont été écrites*.

## 6. La voix réflexive et sa diathèse passive.

Un second cas où il y a diathèse passive sans la voix passive par auxiliaire est celui utilisant la construction réflexive: on peut alors supposer qu'il y a un second moyen grammaticalisé<sup>13</sup> de construire une diathèse passive, mais on a vu que la construction réflexive est très polyvalente, et que les emplois passifs sont parfois très proches d'autres interprétations notamment les interprétations moyennes ou médio-passives.

La construction réflexive permet deux diathèses passives:

- Le passif pronominal personnel:

Les livres se vendent bien cette année  
Les frites se mangent avec les doigts  
En Chine, les chiens ne se mangent plus (Télérama, n°2693, p.18)  
Ça ne se dit pas

Il s'agit généralement de constructions à sens habituel ou à valeur atemporelle: prescriptions, énoncés à valeur générale, et sans agent exprimé:

Les nourrissons se lavent tous les jours  
= on doit laver tous les jours les nourrissons  
(N. Rivière, p.376)

Les emplois événementiels ne sont pas exclus:

La supercherie se découvrit un peu plus tard  
(M. Druon, cité par M. Herslund, 2000, p.74)

L'interprétation passive est en concurrence avec l'interprétation réfléchie:

Les enfants se lavent (= lavent eux-mêmes) tous les matins  
et avec l'interprétation "moyenne" dans laquelle l'agent et le patient sont identiques et indissociables:

Les branchent se cassent  
La peinture s'use avec les années

Dans l'interprétation passive, il y a nettement un agent extérieur à l'action et distinct du patient qui est construit comme actant. Cependant, il est très rare de trouver un complément d'agent dans ces constructions, sans que cela soit totalement exclu:

Le sport se pratique par tout le monde  
(Hobaek-Haff, p41)

L'hébreu se parle et s'écrit tout le long du jour en Palestine par les enfants, leurs parents et leurs grands-parents (citation dans Herslund 2000, p.74)

Cette interdiction est venue peu à peu: Meigret dans sa grammaire (1550) donne cet exemple:

<sup>13</sup> On peut peut-être parler d'une seconde voix passive pour le *se* (Lamiroy 1993), mais ce passif n'est pas aussi général que celui par auxiliation.

Ce vin se boit par les ivrognes (\* aujourd'hui)

Selon Herslund, cette construction s'emploie lorsqu'on veut écarter la subjectivité d'un locuteur particulier. On la trouve dans les publicités (du fait de la valeur de prescription):

La télé couleur se loue chez Locatel (p.77)

à comparer avec:

La télé couleur est louée chez Locatel

qui peut être un élément de la description faite par un locuteur de son mobilier.

- Le passif pronominal impersonnel (la diathèse met au premier plan l'action verbale, le second actant venant ensuite):

Il s'est vendu beaucoup de livres lors de la vente aux enchères

avec des contraintes: pas d'agent exprimé:

\*Il se vend beaucoup de livres par les libraires

et agent non exprimé compris comme humain:

Il s'éteint beaucoup d'étoiles

7. Les diathèses du bénéficiaire et les moyens grammaticaux de les construire.

Que se passe-t-il lorsque le locuteur veut mettre au premier plan un terme qui n'est ni le 1er actant, ni le deuxième actant? Le français tend à spécialiser certains verbes dans la réalisation des diathèses du bénéficiaire ou de circonstanciels.

Il existe quelques rares possibilités de passifs de bénéficiaires (complément datif):

Pendant ce temps-là, la France est toujours interdite de Coca-Cola.

(Fr. Inter, 20-6-99)

...Parce que je suis interdit de circuler librement, parce que je suis interdit de courrier et de téléphone, j'entame le 3 avril une grève de la faim...(M. Ben Brik, *Le Monde*, 3-4-2000).

Le plus souvent, on utilise des verbes auxiliaires qui ont perdu leur sémantisme propre, "voir", "faire", "trouver".

Je me suis vu remettre le prix offert au meilleur conducteur

Je me suis vu refuser l'entrée par la concierge

Je me suis fait interdire l'accès à la salle de réunion par le service d'ordre

Je me suis fait voler mon portefeuille dans le métro

avec participe passé:

Je me suis trouvé contraint de sortir

= j'ai été contraint de sortir

La construction de type "causatif" peut indifféremment s'employer comme l'équivalent approximatif du passif de l'objet ou comme passif du bénéficiaire:

Elle s'est fait engueuler par le moniteur

= Elle a été engueulée par le moniteur

Avec datif:

Il se fait taper sur les doigts par Marie

Elle se fait téléphoner tous les matins par sa mère

(C. Blanche-Benveniste, *Le datif causatif réfléchi*, Lille 2003)

Ces constructions hésitent entre un sens causatif et un sens passif, qui n'est assuré que quand l'action est vraiment hors de contrôle du sujet. Pour certains linguistes, *se faire* inclut toujours une part de participation du sujet:

"Dans *Pierre s'est fait tuer*, Pierre est la victime, même si une part de responsabilité peut lui être attribuée" (Ludo Melis 1990: 96)

C'est une construction très fréquente au sens "détrimental", fréquemment utilisée à la place du passif en *être*:

Je me suis fait virer / Elle s'est fait agresser dans la rue... (Gaatone 1983)

Ann Richer s'est fait attribuer un carton rouge dès les premières minutes (Presse, citation Blanche-Benveniste)

#### 8. Diathèses utilisant "voir" et "se voir".

Le verbe "voir" peut perdre son sens de verbe de perception et permettre des relations de diathèse particulières, en particulier pour les circonstanciels de temps ou de lieu:

Saint-Malo a vu naître Chateaubriand  
(J. François, 2004)  
Chateaubriand est né à Saint-Malo  
Le 14 juillet 1789 a vu le peuple de Paris prendre la Bastille  
Le peuple de Paris a pris la Bastille le 14 juillet 1789

L'année voit son terme approcher  
(= le terme de l'année approche)

Avec la particule réfléchie, "se voir" permet aussi l'expression de la diathèse du bénéficiaire:

Il s'est vu remettre le prix Goncourt  
Il s'est vu refuser l'entrée du Ministère

Si la SNCF se voit confier l'exploitation nouvelle, elle achètera des camions, créera un garage pour son matériel à Sablé, un autre à Sillé-Le-Guillaume, elle entretiendra à temps plein des agents d'exploitation et, finalement, son prix de revient sera fort élevé.

(C. Pineau, SNCF et transports français, 1950, p. 44, Frantext)

Cette diathèse n'est pas la seule possible: comme "se faire", "se voir" permet aussi un équivalent du passif à complément d'objet direct:

Rien ne l'agaçait comme de se voir traiter en marmot  
(J. Romains, 1932; cité par J. François, p. 286)

Un monsieur qui refuse de bouger dans la rue se voit entourer d'un cercle à la craie avec défense absolue d'en sortir, etc.

(J. Green, Journal, 1940, p. 27, Frantext)

Un complément d'agent est possible:

Peu auparavant, en 1865, Paul Christofle se voit confier par Maximilien, empereur du Mexique, l'élaboration et l'exécution d'un service de table, démesuré en raison de ses 4930 pièces dont 60 grandes et un important surtout.

(S. Grandjean, *L'orfèvrerie du 19ème siècle en Europe*, 1962, p. 10, Frantext)

Autre particularité: la construction avec infinitif (celle à diathèse du complément d'objet) alterne avec une construction à participe passé:

Le juge s'est vu dessaisir de l'affaire  
Le juge s'est vu dessaisi de l'affaire (J. François, p.285)

(= le juge a été dessaisi de l'affaire)

Il peut y avoir une assez légère différence d'interprétation: avec l'infinitif, l'action est saisie en principe sous un aspect non accompli; avec le participe, l'aspect est accompli:

Rien ne l'agaçait comme de se voir traiter / traité en marmot  
...comme de voir qu'on le traitait / qu'on l'avait traité en marmot

Les autres verbes de perception sont moins désémantisés, et par conséquent gardent souvent une parcelle de leur sens lexical:

Je me sens emporté par une force irrésistible  
= Je suis emporté... mais aussi : je me sens bien/ mal/ fatigué...  
(Sandfeld, *L'infinitif*, p. 186)

Quelle différence y a-t-il entre *se voir* et *se faire*? Les deux constructions forment des diathèses du patient (objet direct) ou du bénéficiaire (datif), mais l'emploi du participe passé est à peu près exclu avec *se faire*. Dans son étude récente J. François (2004: 288-291) signale, après d'autres, quelques propriétés sémantiques différentielles: *se faire* est employé quand le sujet de l'auxiliaire garde quelque chose d'intentionnel:

Pierre s'est fait / s'est vu décerner la Légion d'honneur  
"Se faire" permet une interprétation intentionnelle: il a sollicité ses relations pour y arriver.

D'autre part, "se faire" correspond aux contextes d'action concrète:

Mais, dans toute cette histoire, on s'est fait baiser de a à z  
(Jean -Bernard Pouy, *La clé des mensonges*; cité par J. François, p. 289: il note \*: *on s'est vu*)

Pourtant, on trouve des exemples un peut différents (ci-dessous, c'est peut-être pour éviter toute attribution de responsabilité dans ce qui lui arrive au sujet *il*):

Après cette héroïque traversée du Fezzan et son avance victorieuse, pas plus tôt arrivé à Tunis et de retour dans la vie civilisée, il se voit voler son auto, avec tous ses effets, ses réserves, ses papiers, etc. Je l'accompagne à la résidence pour soumettre son cas à Soupault et l'aider, s'il se peut, à récupérer sa bagnole. (A. Gide, *Journal*, 1939-1949, p. 245, Frantext)

Autres critères: Le registre populaire exclut totalement "se voir", qui est en revanche assez fréquent dans le style "administratif". Le sens originel peut jouer un rôle: lorsque l'action est totalement en contradiction avec le sémantisme de "voir", on doit utiliser "faire." (Bat-Zeev, 1997):

Il s'est fait écraser / \*Il s'est vu écraser

9. Diathèses antipassives.

L'emploi de la voix réflexive permet des formes de diathèses à renforcement du sujet, que l'on peut peut-être qualifier d'antipassifs (lorsque l'objet passe de transitif à intransitif):

Luc se saisit de la valise (forme canonique: Luc saisit la valise)

Luc s'essaye à parler japonais (= Luc essaye de parler japonais)

Il s'agit du "backgrounding antipassive" de Herslund, 1997, reprenant un concept de Foley & van Valin 1985.

S'il y a une fonction casuelle qui s'ajoute à la valence propre du verbe, il se forme une construction à accroissement datif renforçant le sujet sans forme d'antipassif, construction plutôt typique du Sud de la France (souvent rejetée par les grammaires mais fréquente à l'oral):

Il s'est mangé un gâteau (=il a mangé un gâteau)

Le sujet devient un sujet/bénéficiaire, avec la possibilité détrimentale qu'on trouve aussi dans ce cas (*il s'est pris une châtaigne*). C'est aussi un renforcement du sujet avec un double rôle sémantique, mais sans déclassement de l'objet.

On peut peut-être aussi classer dans le rang un peu marginal des diathèses antipassives (parce que cela ne touche qu'un nombre limité de verbes) des constructions actives devant intransitives (il y a donc déclassement de l'objet):

Elle a touché au radiateur / Elle a touché le radiateur

Elle a goûté aux fraises / elle a goûté les fraises

(Herslund 1997)

mais d'autres analyses sont possibles (détransitivation, ou encore opposition entre partitif/ non partitif) et la description des micro-variations de diathèses reste largement à faire.

## 10. Conclusion.

La distinction entre voix ou constructions et diathèses permet de décrire ce qui, dans l'orientation préférentielle vers un certain type de hiérarchie actancielle, relève de l'organisation verbale (au sens restreint, les *voix*, dans un sens plus large les *constructions*), et ce qui relève des choix communicatifs du locuteur, souhaitant topicaliser ou mettre en avant tel ou tel terme non usuel dans ce rôle. Les voix sont du domaine des moyens grammaticaux, elles ne jouent qu'un rôle partiel dans la construction de la diathèse puisqu'elles sont partiellement combinables entre elles: passif (à l'auxiliaire *être*), impersonnel, construction réflexive, s'ajoutent à l'actif, forme basique, pour construire des diathèses diverses, dans lesquelles il faut aussi prendre en compte les relations de second rang: les deux constructions impersonnelles sont très différentes entre elles, même si l'action verbale y est au premier plan, parce que l'actant de second rang est soit le premier, soit le deuxième déterminés par la construction active.

Les diathèses sont liées aux choix communicatifs faits par le locuteur dans les limites offertes par la grammaire des constructions verbales: elles s'accommodent de plusieurs formes, comme on l'a vu, entre auxiliaire *être* du passif processif, copule, particule réfléchie, constructions à verbe *voir* ou *faire*, avec des différences aspectuelles plus ou moins nettes. Lorsque la mise au premier plan touche à un actant de rang secondaire, les moyens utilisés peuvent être assez divers et ne sont que partiellement grammaticalisés. Les frontières entre *se voir* et *se faire*, par exemple, sont assez floues et ne correspondent peut-être pas à un critère sémantique homogène.

Il y a, bien entendu, un large domaine de recouvrement entre voix et diathèse, mais il est intéressant de distinguer deux points de vue: celui de la construction, essentiellement au niveau du verbe, avec des formes d'auxiliaires ou des emplois particuliers de pronoms (*il* et *se*), et celui de la mise en valeur comme thème ou topique, plus liée aux choix communicatifs.

### Bibliographie

- Arce-Arenales, Manuel, Melissa Axelrod & Barbara Fox (1994): "Active Voice and Middle Diathesis: A Cross-Linguistic Perspective" in B. Fox & P. Hopper (eds), 1-21.
- Bat-Zeev, Hava (1997): "La grammaticalisation des auxiliaires: le cas de *voir*", *Scolia* 10, 205-224.
- Creissels, Denis (2003) : "Réflexivisation, transitivité et agent affecté", communication au colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Damourette, Jacques & Edouard Pichon (1911-1940): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey.
- Desclés Jean-Pierre & Z. Guentcheva (1993): "Le passif dans le système des voix du français", *Langages*, 109, 73-102.
- Fox, Barbara & Paul J. Hopper (1994): *Voice, Form and Function*, Amsterdam, Benjamins.
- François, Jacques (2004): *la prédication verbale et les cadres prédictifs*, Peeters.
- Gaatone, David (1998): *Le passif en français*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Gaatone, David (2000): "Pour une définition restrictive du passif en français" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 15-22.
- Grevisse, Maurice (1980): *Le bon usage* (11e éd), Duculot, Bruxelles.
- Gross, Gaston (1989): *Les constructions converses du français*, Droz, Genève.
- Gross, Maurice (2000): "Sur quelques extensions possibles de l'appellation passif" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 23-37.
- Helland, Hans-Petter (2001): "Le participe passé et l'hypothèse inaccusative" dans: H. Kronning, C. Norén, B. Novén, G. Ransbo, L.G. Sundell, B. Svane (Eds): *Langage et référence, Mélanges offerts à Kerstin Jonasson*, 255-264.
- Helland, Hans-Petter (2002): *Le passif périphrastique en français*, University of Copenhagen, Museum Tusulanum Press (*Etudes romanes*, 50).
- Herslund, Michael (1997): "Passive and Antipassive in a Functional Description of French Reflexive Verbs", *Hermes*, 19, 75-92.
- Herslund, Michael (2000): "Les deux passifs du français" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 71-81.
- Herslund, Michael (2003): "Réfléchi et antipassif en français", communication au Colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Kupferman, Lucien (1995): "La construction passive en *se faire*", *Journal of French Language Studies*, 5, 57-83.
- Lamiroy, Béatrice (1993): "Pourquoi il y a deux passifs", *Langages*, 109, 53-72.
- Meigret, Louis (1550): *Le tretté de la grammere françoese*, Slatkine Reprints (1970)
- Melis, Ludo (1990): *La voie pronominale*, Duculot, Gembloux.
- Melis, Ludo (2003): "L'opérateur français *se* entre sujet et objet", communication au Colloque *L'énoncé réfléchi*, Lille, à paraître.
- Muller, Claude (2000): "Le passif processif et ses concurrents: définition et quelques particularités" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 49-69.
- Muller, Claude (2002): *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Palsgrave John (1530): *L'éclaircissement de la langue française* (texte original et traduction), Paris, Honoré Champion.
- Riegel Martin, J.C. Pellat & R. Rioul (1994): *Grammaire méthodique du français*, Hachette.
- Rivière, Nicole Papon (1995): *Repères temporels et repères énonciatifs: la construction impersonnelle, le pronominal et le participe passé adjectival en français*, Lille, Septentrion.
- Rivière, Nicole (2000): "Le pronominal face à l'actif et au passif: la construction du sens", dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 155-169.
- Sandfeld, Kraus (1965): *Syntaxe du français contemporain, L'infinifit*, Genève, Droz.
- Schmitt Jensen Jørgen (1963): "*Vorgang* et *Zustand* des formes passives et leurs rapports avec l'aspect du verbe en français moderne" dans: *Etudes romanes dédiées à Andreas Blinkenberg*, Minksgaard, Copenhague, 59-83.
- Schøsler, Lene (éd) (2000): *Le passif*, Etudes Romanes 45, Copenhague.
- Shibatani, Masayochi (1985): "Passives and Related Constructions: a Prototype Analysis", *Language*, 61, 821-848.

Siewierska, Anna (1986): *The Passive. A Comparative Linguistic Analysis*, London, Croom Helm.

Stefanini, Jean (1962): *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix, Ophrys.

Tasmowski, Liliane (1990): "...en semble ou semble en...", *Le Français Moderne*, 58, 28-43.

Wilmet, Marc (2000): "Du passif à la topicalisation, ou pour changer de sujet" dans: L. Schøsler (éd): *Le passif*, 265-275.

Wilmet, Marc (2003): *Grammaire critique du français*, 3e éd., Duculot.